



N°9 – MAI 2025

MON CANAL

La lettre d'actualités



EN CE MOMENT DANS LE COMPIÉGNOIS – NOYONNAIS



DÉJÀ PLUS DE 120 RIVERAINS

renseignés lors de permanences
« Questions Canal ? »



19 JUIN 2025 À 14 H

Rencontre « Une chance pour l'emploi ! »
à la salle des fêtes de Montmacq



PRÈS DE 200 COMPAGNONS

attendus au pic du chantier de l'écluse
de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt
en 2026

Restons connectés

compiegnois.noyonnais@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



À L'ŒUVRE POUR LE CANAL

Mise en service des quatre premiers ponts du Canal, démarrage des travaux de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt, préparation de la démolition de huit ponts du secteur 1... l'actualité est dense dans le Compiégnois, avec ces différentes opérations nécessitant une articulation minutieuse. Côté Noyonnais, la libération des emprises du chantier se poursuit avec les déviements de réseaux ou les fouilles archéologiques, tandis que le premier quai travaux du secteur 2 est désormais visible au bord du canal du Nord à Noyon !

Pour que le projet profite au territoire, toutes ces opérations s'accompagnent de la montée en puissance des dispositifs de la démarche Grand Chantier et l'accueil des compagnons représente désormais une nouvelle opportunité pour le Compiégnois et le Noyonnais.

D'un point de vue économique, l'année 2025 est marquée par le lancement d'un grand nombre de marchés de travaux, dont ceux du terrassement du Canal ou de la construction des écluses. Barbara Grisot, directrice des Marchés Publics, nous explique dans ce numéro comment sont pilotées ces procédures complexes d'achats au sein de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

Enfin, pour répondre à toutes vos questions sur le projet, son actualité et ses opportunités, des permanences d'informations régulières sont organisées, notamment à la Maison du Canal de Compiègne. Et nous vous y attendons par ailleurs nombreux pour découvrir la prochaine exposition temporaire : à partir de mi-juin, des réalisations audio d'élèves du département seront mises à l'honneur, dans le cadre du partenariat entre l'Éducation nationale et la SCSNE.

Bonne lecture !

Lyna Pobeda,
Directrice du territoire Compiégnois – Noyonnais

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

LES CHANTIERS DANS LE COMPIÉGNOIS : AUX SUIVANTS !



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

Après la construction des quatre ponts entre Montmacq et Pimprez, c'est la réalisation de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt qui progresse et la déconstruction des ponts existants qui s'organise, pour laisser place à de nouveaux ponts en vue de l'arrivée du Canal.

Dans le Compiégnois, les premiers chantiers de rescindement de l'Oise et de construction des ponts démarrés à l'automne 2022 sont désormais finalisés. La RD 66 a rouvert à la circulation entre Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt le 4 mars, empruntant trois nouveaux ouvrages, tandis que le pont de la RD 40 bis à Pimprez se finalise ce printemps.



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

C'est maintenant au sud de Montmacq que l'activité s'intensifie avec la construction de la première écluse du tracé, dont les premières opérations ont été contraintes par les crues de l'hiver. Les travaux ont démarré par la mise en place des pistes et installations de chantier pour sécuriser le périmètre et maintenir les zones de travaux hors d'eau. Cette phase de préparation avant le creusement des

parois moulées se poursuit jusqu'à cet été et nécessite le déplacement de matériaux par camions de part et d'autre de la rue du Général Mangin (voie communale Thourotte – Montmacq). Afin de réaliser ces mouvements, un alternat de circulation a été mis en place, puis, en raison de l'état du pont sur l'Oise, la voie a dû être fermée à la circulation pour garantir la sécurité de tous.

Par ailleurs, de prochains chantiers se préparent. L'entreprise Renard, originaire de Valenciennes, a remporté le marché de déconstruction de huit ponts du secteur 1 en amont de la construction des ouvrages adaptés au futur Canal à grand gabarit. Les travaux de démolition doivent se dérouler entre 2026 et 2028*, selon un planning

en cours de finalisation, tenant compte de plusieurs facteurs tels que l'état des ouvrages actuels, le calendrier de construction des nouveaux ponts et l'interface avec les futurs chantiers de creusement du Canal Seine-Nord Europe. Le premier pont concerné est celui de la RD 40 à Ribécourt-Dreslincourt. En amont de sa déconstruction début 2026, compte tenu de l'état du pont, le maintien des circulations de véhicules à compter de cet été est à l'étude, pour des raisons de sécurité, entre la commune, le Conseil départemental de l'Oise et la SCSNE.

Ces planifications doivent limiter les perturbations et garantir la sécurité. Les équipes de la SCSNE vous tiendront informés au fil des différents chantiers.

Unio crassus ? Pour vérifier à quelle espèce appartiennent des mollusques retrouvés récemment dans l'Oise, des analyses ADN sont en cours, réalisées selon les modalités prescrites par les experts et les services de l'État. S'il s'agit de la Mulette épaisse, espèce protégée, des dispositions adaptées seront prises pour demander l'autorisation, puis organiser son déplacement en amont de la poursuite des travaux de l'écluse à Montmacq.





© SCSNE

UN PREMIER QUAI TRAVAUX DANS LE NOYONNAIS

En rive ouest du canal du Nord à Noyon, la réalisation du premier quai travaux du secteur 2 s'achève. Il permettra d'accueillir des bateaux utilisés pour l'approvisionnement de matériaux du chantier de l'écluse de Noyon.

En janvier 2025, l'entreprise Charier et son partenaire régional STAG (Groupe Lhotellier), en charge de la réalisation du quai, ont démarré les opérations par la préparation du terrain et l'installation du chantier. Les équipes ont ensuite procédé à la mise en place des palplanches – des profilés en acier de 8 à 10 mètres de long – pour constituer le rideau d'étanchéité du quai. Une fois les palplanches en place, une poutre de couronnement en béton a été coulée, afin de stabiliser la paroi dans le temps. Les matériaux entre le Canal et le nouveau quai ont pu alors être excavés, avant que ne soit mis en œuvre les enrochements et l'étanchéité. La dernière étape du chantier, avant la mise en service, est prévue ce printemps, avec la réalisation des travaux d'enrobés et l'installation des équipements de l'ouvrage : échelles d'accès, défenses d'accostage, pare-chocs, bollards (bites d'amarrage des bateaux) et dispositifs de sécurité. Grâce à la présence du quai de la coopérative agricole en face de l'emprise des travaux, 4 800 tonnes de matériaux de construction de ce quai ont elles-mêmes pu être acheminées par bateau.

Deux autres quais travaux sont prévus dans le Noyonnais, à Pont-l'Évêque et Catigny, pour faciliter le recours au transport fluvial sur les chantiers du Canal et ainsi diminuer le trafic de poids lourds sur les routes.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Les travaux d'archéologie préventive précédant le démarrage des travaux de construction du Canal se poursuivent dans plusieurs communes du Noyonnais. Ces chantiers visent à connaître et préserver le patrimoine enfoui.

La première étape des diagnostics préventifs a été lancée dans le secteur 2 courant 2023, phase durant laquelle les archéologues sondent et observent le sous-sol. Si des vestiges significatifs sont identifiés, l'État, via le Service Régional de l'Archéologie (SRA) prescrit alors une fouille permettant de les étudier. Et c'est cette phase qui est dorénavant en cours à Pont-l'Évêque, Noyon, Sermaize, Catigny et Beaurains-lès-Noyon, où les bases chantier et zones de dépôt de terre doivent être installées au niveau des zones à fouiller.

À Catigny, une prescription de fouille a été émise sur une superficie d'environ 3 000 m² pour analyser des traces d'occupation datant du Paléolithique moyen. Du côté de Beaurains-lès-Noyon, ce sont des témoignages de la période médiévale qui doivent être sauvegardés sur 3 000 m² également et ce sont environ 20 000 m² qui doivent être étudiés à Sermaize pour mettre en lumière une zone d'artisanat correspondant à un habitat et un atelier de potier.

À l'issue de ces indispensables travaux, le SRA pourra prononcer une libération de toute contrainte archéologique, ce qui autorise le démarrage de travaux sur les parcelles concernées.



© SCSNE



Découvrez en vidéo
LES TRAVAUX
QUI OUVRONT
LA VOIE DU CANAL

* Dates données à titre indicatif et susceptible d'évoluer en fonction de l'attribution des marchés, des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

DES ARBRES POUR DEMAIN



En début d'année, une quinzaine de compagnons a été mobilisée pour réaliser la plantation de près de 14 000 jeunes pousses d'arbustes et de jeunes plants d'arbres sur les bords de la nouvelle Oise à Montmacq et près de la nouvelle route départementale 40 bis, du côté de Pimprez.

Conformément aux principes retenus en concertation pour l'aménagement de l'Oise après les travaux de rescindement de la rivière, l'objectif est de recréer une ripisylve naturelle au bord de l'eau. Parmi les essences d'arbustes plantées se trouvent des saules, de l'aubépine ou encore du cornouiller, une diversité d'essences typiques, que l'on peut observer en bordure des cours d'eau dans la région. Des jeunes plants d'arbres comme des érables, des aulnes, des peupliers, ou encore des ormes ont également été plantés.

Ces plantations ont été réalisées en fin de période hivernale lorsque le sol est gorgé d'eau pour favoriser la reprise des plants. Une phase d'entretien sera réalisée ce printemps, puis cet été, pour permettre aux jeunes sujets de se développer correctement. À l'automne, un constat de reprise sera effectué et les plants morts seront remplacés l'hiver prochain.



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

Le saviez-vous ?

Une taille de rabattage est réalisée sur les tiges et branches des arbustes plantés. En effet, dans un premier temps, il est essentiel de privilégier le développement racinaire au détriment des tiges pour favoriser ensuite la croissance et la vigueur de ces jeunes plants.

EN BREF...

Pour fêter la réouverture de la RD66 à Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt, les équipes de la SCSNE ont eu le plaisir de partager un moment convivial avec près de 170 riverains du chantier en mars dernier. **Merci à tous !**



© SCSNE

Une question sur le Canal dans le Compiégnois Noyonnais ?

Retrouvez Noémie pour échanger sur les travaux, le tracé, les ouvrages, les opportunités professionnelles...
Prochaines dates : 22 mai, 26 juin et 24 juillet à la Maison du Canal de Compiègne ; 24 juin et 22 juillet à l'école Jacques Prévert de Noyon.



Rendez-vous sur le site internet du Canal

à la rubrique *Le Canal chez vous* > *Territoire Compiégnois-Noyonnais* pour trouver infos, actus, photos, alertes et agenda du Canal dans l'Oise. Et pour recevoir



ces infos par e-mails, abonnez-vous via le formulaire en ligne !



UN NICOIR DANS MON JARDIN!



© SCSNE

Lancée en 2022 dans le Compiégnais, l'opération « Les Niohirs du Canal » a déjà permis l'installation d'environ 600 niohirs dans les jardins des riverains du futur Canal et dans les écoles. Le suivi scientifique se poursuit ce printemps avec la mobilisation des participants volontaires qui remplissent pour la 3^e année une fiche de suivi de nidification. Bravo et merci à eux ! C'est maintenant aux Noyonnais d'observer les nichées d'oiseaux. Près de 280 niohirs ont déjà été distribués entre

Passel et Libermont pour offrir des habitats de substitution complémentaires en parallèle du lancement des travaux dans ce secteur. Trois modèles de niohirs et un gîte à chauve-souris ont été proposés aux habitants, fabriqués et conditionnés par deux ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) de la Somme. Une quinzaine de travailleurs en situation de handicap a ainsi pu développer ses compétences sur un projet très concret, local et engagé.

Vous habitez dans le Noyonnais ? Il reste quelques niohirs disponibles !

Contactez-nous avant le 30 juin sur
lesnichoursducanal@scsne.fr



© Marie Quin



Découvrez en vidéo
UNE FABRICATION
LOCALE
ET SOLIDAIRE

ENEZ ÉCOUTER LE CANAL

Dans le cadre d'un partenariat, suite à un appel à projets lancé par l'Éducation nationale auprès des établissements scolaires de l'Oise, la Société du Canal Seine-Nord Europe est très heureuse d'avoir accueilli sur le chantier des élèves de 3^e de Nogent-sur-Oise. Au programme ? La réalisation d'un podcast autour des métiers du Canal. Les 16 collégiens, accompagnés de leur enseignant et d'élèves bénévoles de la radio de leur lycée, ont pu interroger des professionnels au sein de la base vie de Montmacq. Une chargée de mission environnement, le directeur des travaux de l'écluse de Montmacq-Cambromne-lès-Ribécourt et une documentaliste et conductrice d'engins se sont prêtés à l'exercice de l'interview pour répondre à toutes les interrogations des collégiens !

Ce podcast, ainsi que des lectures de textes réalisées par des classes de quatre autres établissements scolaires de l'Oise, dont le lycée professionnel de Ribécourt, seront mis à l'honneur dans la prochaine exposition de la Maison du Canal. **Rendez-vous à Compiègne dès le 17 juin pour découvrir les réalisations des élèves !**

Accès libre – toutes les informations sur canal-seine-nord-europe.fr



27 place d'Armes – 60200 Compiègne
Du mardi au samedi
10h – 12h30 / 13h30 – 17h



© SCSNE

ACCOMPAGNER LES MARCHÉS DU CANAL

BARBARA GRISOT



© SCSNE

4 QUESTIONS À BARBARA GRISOT, DIRECTRICE DES MARCHÉS PUBLICS À LA SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Quelles sont vos missions au sein de la SCSNE ?

Je pilote la Direction des Marchés Publics (DMP), en organise l'activité et contribue à son développement pour répondre aux besoins du projet. Depuis mon arrivée à la SCSNE en 2021, l'équipe s'est agrandie et compte aujourd'hui 12 personnes, ce qui a nécessité un important travail de recrutement et d'organisation ainsi que la définition et le déploiement d'outils adaptés. Par ailleurs, je suis garante de la qualité des achats dans un cadre juridique et déontologique rigoureux et je m'assure de la déclinaison de la « politique achat » de la SCSNE dans les marchés.

En quoi la « politique achat » est-elle un instrument central pour le Canal Seine-Nord Europe ?

Cette politique, validée par le Conseil de surveillance en 2020, est la colonne vertébrale de la DMP. Elle repose sur trois grands principes d'action : la transparence, le dialogue et le développement durable. Concrètement, en amont des consultations et pour prendre en compte la réalité du marché, cela se traduit notamment par la publication de notre programmation des achats sur notre site internet ou l'organisation de rencontres et de démarches de sourcing avec les entreprises. Cela se matérialise également par l'inscription de clauses sociales et environnementales dans nos marchés afin d'atteindre les objectifs de la démarche Grand Chantier. Par exemple, nos marchés contiennent une clause d'insertion par l'activité économique et jusqu'à présent, les entreprises dépassent même les objectifs fixés ; c'est une belle réussite. Cette politique permet des retombées économiques et sociales pour le territoire, tout en garantissant des achats responsables et efficaces.

Comment se déroule la passation des marchés publics ?

Nos marchés ayant des montants élevés, nous lançons majoritairement des procédures formalisées. Pour les plus petits marchés – pour certains travaux préparatoires par exemple – nous utilisons l'appel d'offres, une procédure standardisée sans négociation.

En revanche, pour les marchés plus complexes comme les travaux de terrassement et de construction des écluses, nous privilégions une procédure avec négociation. Celle-ci dure généralement de 15 à 18 mois et permet d'affiner les aspects techniques et financiers des marchés en échangeant avec les entreprises. Ce dialogue est essentiel pour garantir des offres techniques et financières cohérentes et robustes, afin d'optimiser nos achats.

Une partie de l'équipe assure aussi la gestion contractuelle des marchés, en quoi cela consiste-t-il ?

En effet, même si nous amorçons une période très importante de passation de marchés, certains sont déjà en cours, comme celui de l'écluse de Montmacq

Cambronne-lès-Ribécourt et nous en suivons l'exécution. Par exemple, nous veillons à ce que la sous-traitance soit correctement déclarée ce qui participe de la sécurité des chantiers. Nous nous assurons aussi du respect du délai de paiement des entreprises, un enjeu majeur pour la bonne conduite d'un tel projet.

« Il n'y a pas d'autre projet de cette envergure qui démarre aujourd'hui, c'est une opportunité exceptionnelle pour les entreprises et pour le territoire. »



© Hikari / SCSNE



Découvrez en vidéo le témoignage de Moussa Mahboub, Compiégnois en insertion sur le chantier des ponts de la RD 66



APPELS D'OFFRES EN VUE

Après une année 2024 marquée par l'obtention de l'autorisation environnementale sur les secteurs 2 à 4 du Canal Seine-Nord Europe et par l'aboutissement des premiers travaux au sud du tracé dans l'Oise, 2025 est une année marquée par le lancement de nombreux marchés de travaux.

Ainsi, ce n'est pas moins d'une vingtaine de consultations qui est prévue en publication sur ce premier semestre par la Société du Canal Seine-Nord Europe, avec, parmi elles, des marchés de construction d'écluses et d'ouvrages d'art ou de terrassement du Canal et d'aménagement de ses rétablissements qui s'étendront sur plusieurs années de travaux.

À la fin de l'année 2024, 96 marchés publics étaient actifs sur le Canal, mobilisant 123 entreprises attributaires, dont 46 ayant leur siège ou une agence dans les Hauts-de-France, sans compter les sous-traitants.

La démarche Grand Chantier et son dispositif Canal Entreprises, aident les entreprises régionales à saisir ces opportunités d'affaires offertes par le Canal. La Région Hauts-de-France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France les accompagnent à chaque étape, en les informant sur les chantiers, en leur facilitant l'accès aux marchés et en leur apportant des outils et des aides sur-mesure, pour répondre à leurs besoins de veille, de formation, de recrutement et de financement.

Entre début 2021 et fin 2024, 2801 entreprises des Hauts-de-France ont déjà sollicité Canal Entreprises et 353 d'entre elles ont été accompagnées. Près de 1 000 entreprises sont en outre déjà référencées sur la plateforme CCI Business, qui permet de mettre en relation les entreprises et les donneurs d'ordre.



Toutes les infos
sur CANAL
ENTREPRISES

LE CANAL AVEC MOI

L'OISE ACCUEILLE LES COMPAGNONS

Dans le cadre de la démarche Grand Chantier, le dispositif Canal Accueil, piloté par l'État, doit permettre d'anticiper l'arrivée des entreprises de travaux sur le territoire. Pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs salariés en matière d'hébergement, de restauration ou de transport, un recensement concret de l'offre existante sur le tracé des premiers chantiers est proposé aux particuliers.



© O. et J.-C. Hecquet / SCSNE

Dans l'Oise et avec le chantier de l'écluse de Montmacq – Cambronnelès-Ribécourt, ce sont environ 200 compagnons qui seront mobilisés sur le territoire fin 2025. Certains de ces travailleurs n'habitant pas le secteur rechercheront alors des solutions d'hébergement **flexibles et économiques** :

- + des chambres, petits meublés, appartements ou maisons pour des colocations,
- + des espaces pour accueillir des camping-cars, caravanes, structures modulaires ad-hoc,
- + à proximité immédiate des chantiers du futur Canal,
- + pour des locations à court terme (visibilité à une ou deux semaines).

Vous disposez d'une solution d'hébergement répondant à ces critères et vous êtes intéressés ? Contactez votre intercommunalité en précisant votre **nom, prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail et description de votre offre, sa localisation et son code postal.**

- + Pour les habitants de la CC2V, écrivez à canal-accueil@cc2v.fr
- + Pour les habitants de la CCPN, écrivez à foncier-urba@paysnoyonnais.fr

Les listings ainsi constitués seront mis à disposition des entreprises attributaires.



**CANAL
ACCUEIL**

Ce recensement n'engage ni la SCSNE ni les EPCI sur le fait que le bien pourra intéresser les compagnons et être loué. Les propriétaires intéressés restent entièrement responsables de la conformité des descriptions et du respect des règles régissant le logement (s'agissant d'hébergement de personnes) et les règles d'urbanisme (s'agissant de la mise à disposition de terrain pour accueillir des structures d'hébergement légères). Des informations sur les conditions à respecter peuvent être consultées auprès des partenaires Canal Accueil : Action Logement, ADIL de l'Oise, DDT de l'Oise.



Le chantier à Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt en avril 2025 - Pleiades © CNES 2024, Distribution AIRBUS DS, Processed by DISAITEK

LE CHANTIER VU DU CIEL

LA SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE INNOVE GRÂCE À L'IMAGERIE SATELLITE.

Grâce à l'observation de la Terre par satellites, la Société du Canal Seine-Nord Europe développe, avec le concours du CNES, d'AIRBUS et de DISAITEK, des outils innovants pour un pilotage encore plus précis et réactif du chantier du Canal. C'est une première pour un projet d'infrastructure linéaire ! L'utilisation de l'imagerie satellite, couplée à l'intelligence artificielle, ouvre de nouvelles perspectives pour la construction ou la gestion des grands ouvrages.

Pour la SCSNE, cette innovation permet par exemple le recensement des boisements et des haies dans le périmètre d'emprise du projet ou le suivi des opérations de terrassement ou d'avancement des ouvrages. Ces nombreuses applications à imaginer projettent le secteur de la construction dans l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle.



Pour en savoir plus,
découvrez la vidéo :
**LE CANAL, LABORATOIRE
D'INNOVATIONS**

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr